



ADMINISTRATION COMMUNALE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 AOUT 2005

Résumé des points inscrits à l'ordre du jour

Séance publique

DOMAINE COMMUNAL

1. Aliénation de l'immeuble sis chaussée de Bruxelles, 196 à Ath.
Décision.

DISTRIBUTION D'EAU

2. a) Extension du réseau de distribution d'eau à Isières. Souscription de parts sociales. Approbation.

b) Remplacement d'une bouche incendie à la Place de Trazegnies. Souscription de parts sociales. Approbation.

LOTISSEMENT

3. Lotissement à Houtaing, rue de Leuze (3 lots à bâtir). Approbation de l'équipement.

POLICE COMMUNALE

4. a) Achat de matériel d'équipement pour la sécurité et l'équipement du personnel. Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement.

La zone de police pour fonctionner correctement doit disposer de matériel d'équipement adapté pour la sécurité et l'équipement pour le personnel. Ainsi, le Commissaire divisionnaire propose l'acquisition de 6 gilets pare-balles équipés de housses avec poches pour accueillir les différents équipements indispensables lors des interventions et 2 protections complémentaires contre les munitions de type guerre.

b) Acquisition de véhicules pour les services de police. Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement.

Le Service de la Police mono communale doit disposer, pour être opérationnel, d'un parc automobile répondant à l'usage qui doit en être fait. Il appert que quelques-uns des véhicules doivent être remplacés sans trop attendre et que d'autres peuvent être répertoriés comme usagés. Le Commissaire Divisionnaire, M. MAILLET, prévoyait donc, dans son rapport du 18 octobre 2004, en vue de l'établissement du budget 2005 les acquisitions suivantes :

- Une voiture « police » pour le service « proximité » en remplacement d'une voiture de marque CITROEN AX, émanant de l'ex-Gendarmerie, immatriculée en 1994, dépassant les 100.000 kilomètres ;
- Une voiture banalisée pour le Service « Direction du Personnel et de la Logistique » en remplacement d'une voiture de marque FORD Fiesta immatriculée en 1994, dépassant les 108.000 kilomètres ;
- Une voiture banalisée pour le Service « Direction Appui Opérationnel », en remplacement d'une voiture de marque CITROEN AX, émanant de l'ex-Gendarmerie, immatriculée en 1994 et dépassant les 132.000 kilomètres.

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

5. Rentrée de septembre. Organisation des cours (néerlandais, etc.). Information.

L'enseignement communal comprend :

- 1 responsable du service administratif
- 6 directions d'école
- 52 instituteurs(trices) primaires dont 4 à ½ T pour 994 élèves soit 51 classes
- 38 institutrices maternelles dont 7 à ½ T pour 717 élèves soit 35 classes et 5 mi-temps complémentaires
- 3 puéricultrices
- 16 Maîtres spéciaux :
- 5 Education physique
- 2 seconde langue (5-6)

3 morale laïque
 3 religion catholique
 1 religion protestante
 1 religion islamique
 1 religion orthodoxe
 1 enseignant à temps plein et 1 à mi-temps dans le détachement pédagogique au degré inférieur
 47 périodes de psychomotricité répartie entre 3 Maîtres spéciaux et 1 AESI à temps plein pour l'apprentissage précoce.
 Outre tous ces emplois subventionnés par la communauté française, seront attribuées :

- * 72 périodes complémentaires pour **l'apprentissage précoce du néerlandais dès la 3^{ème} maternelle**, réparties entre 4 titulaires recrutées, après entretien et interview, avec une période d'essai de 2 mois, sous le contrôle d'une coordinatrice et en étroite collaboration avec les directions d'école
- * 21 périodes complémentaires pour **les cours de psychomotricité dans chaque classe maternelle**.

Ces projets sont pris en charge par le pouvoir organisateur.

RENOVATION URBAINE

6. Convention-exécution 2005bis. Immeuble sis rue Haute, 27. Rénovation en 3 logements. Approbation.

Dans la continuité de la revitalisation du Quartier de l'Esplanade, de l'Esplanade et de ses parcs, de la construction de deux parkings souterrains à l'Esplanade et à la rue d'Enghien et de la rénovation complète de la rue d'Enghien, il convient maintenant d'entreprendre la rénovation de la rue Haute.

Cette opération vise à la création de logements moyens et sociaux assurant ainsi une mixité sociale au sein du quartier et la création d'un double parking souterrain destiné aux occupants de ces logements et aux riverains.

Fin 2004, la Ville a proposé à la Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la Région Wallonne, un nouveau programme d'acquisitions et travaux en vue de l'établissement de la convention-exécution 2005bis relative à l'opération de rénovation urbaine du Centre Ancien.

Le programme retenu par M. le Ministre Daerden concerne uniquement les travaux de rénovation en 3 logements de l'ancien Refuge de l'Abbaye de Ghislenghien (rue Haute, 27).

7. Espace Tintouille (rue Gérard Dubois, 36). Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement. Avis de marché. Décision.

Le 2 mai 2005, l'accord de principe a été marqué sur l'opération à mener à la rue Gérard Dubois, 36 (Espace Tintouille) visant à la construction d'un immeuble bel étage avec chambres et la réalisation de garages ou parkings à l'emplacement de l'ancien hangar arrière.

D'une part, ce type de logement « bel étage » à trois chambres correspond à une réelle demande et d'autre part, les riverains de la rue Gérard Dubois désirent des emplacements de stationnement en site fermé. Sur le plan architectural, cette construction refermera une plaie dans le front bâti de cette rue et le porche permettra l'accès aux emplacements de stationnement à l'arrière du bâtiment.

* * * * *